



CANADA

**C
o
m
m
u
n
i
q
u
é**

No. 66
no

NOT FOR PUBLICATION BEFORE
15:45 HOURS, JUNE 25, 1976

NE PAS PUBLIER AVANT
15H45 LE 25 JUIN 1976

RATIFICATION OF THE
CANADA-SWEDEN EXTRADITION TREATY

RATIFICATION DU TRAITÉ D'EXTRADITION
ENTRE LE CANADA ET LA SUÈDE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

The Department of External Affairs announced today that the Honourable Allan J. MacEachen, Secretary of State for External Affairs, and Mr. Jan Romare, Chargé d'Affaires a.i. of the Swedish Embassy to Canada, exchanged Instruments of Ratification of the Treaty on Extradition between Canada and Sweden which was signed at Stockholm on February 25, 1976. The Honourable Ron Basford, Minister of Justice, was present at the ceremony.

The Treaty, which enters into force today, upon the exchange of ratifications, is the result of negotiations between the two governments.

The Treaty updates the list of extraditable crimes including hijacking and drug offences and is similar to other extradition treaties recently concluded by Canada as part of a Canadian policy to update existing treaties to conform with current day crime prevention.

*

*

*

Le Ministère des Affaires extérieures annonce aujourd'hui que Monsieur Allan J. MacEachen, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, et Monsieur Jan Romare, chargé d'Affaires a.i. de l'Ambassade de Suède au Canada, ont échangé les Instruments de ratification du Traité d'extradition entre le Canada et la Suède signé à Stockholm le 25 février 1976. Monsieur Ron Basford, ministre de la Justice, était présent à la cérémonie.

Le Traité, qui est entré en vigueur aujourd'hui avec l'échange des instruments de ratification, est le fruit de négociations entre les deux gouvernements.

Le Traité met à jour la liste des délits passible d'extradition, parmi lesquels nous retrouvons les détournements d'aéronef et les délits relatifs aux drogues, et est similaire aux autres traités d'extradition récemment conclus par le Canada, en vertu de la politique canadienne de mise à jour des traités existants et ce en conformité avec la prévention du crime telle qu'elle se pratique aujourd'hui.